

Rochefort

Mieux partager l'espace urbain de circulation

CIRCULATION

L'association Vélo pour tous constate une évolution positive, même si des efforts restent à faire

NATHALIE DAURY-PAIN
rochefort@sudouest.fr

Vendredi dernier, si votre véhicule était garé de façon à gêner cyclistes ou fauteuils roulants, vous avez peut-être trouvé de la « lecture » sur votre pare-brise. L'association Vélo pour tous en pays rochefortais, qui menait l'opération « Respectez les cyclistes » à Tonny-Charente et à Rochefort, a laissé de fausses amendes ou autocollants au langage fleuri à l'attention des conducteurs non respectueux des règles. « C'est une opération que nous menons depuis 2009, indique Georges Ingrand, président de Vélo pour tous. Cette année, nous y avons intégré les personnes en fauteuil roulant qui sont confrontées à des problèmes de circulation sur les trottoirs. »

Hervé Le Berre, membre de Vélo pour tous n'a pas constaté de grosses infractions lors de son périple rochefortais. « Il y a du mieux par rapport aux autres années. Nous avons laissé entre 20 et 30 fausses amendes. En même temps, les nouveaux aménagements comme dans la rue Touffaire ne laissent pas de place aux mauvais stationnements. »

Annie Pizzanelli, cycliste et bénévole dans l'association, a accompagné deux personnes à mobilité réduite vendredi après-midi. « Dans l'hyper-centre, il n'y a pratiquement plus de problèmes, les fauteuils accèdent partout. En revanche, dès qu'on sort des rues principales, cela devient parfois compliqué. Dans la rue



Les 130 adhérents de Vélo pour tous continuent toute l'année leurs actions afin de promouvoir l'usage des deux roues. PHOTO DR

Thiers, nous avons constaté des stationnements sauvages. »

Une bonne dynamique

En dehors de cette opération « coup-de-poing », les 130 adhérents de Vélo pour tous continuent à l'année leurs actions afin de promouvoir l'usage des deux roues. Des ateliers de remise en état de cycles ont lieu tous les mardis matin et une vélo-école a été mise en place pour apprendre à se déplacer en toute sécurité. En treize ans d'existence, l'association constate une évolution positive de la circulation à vélo à Rochefort. « La ville est dans une bonne dynamique et les zones 30 facilitent la circulation de tous, rappelle Georges Ingrand. Malgré tout, il reste des efforts de pédagogie à faire. Tous les automobilistes ne sa-

vent pas que les cyclistes ont le droit d'emprunter ces zones dans les deux sens. » Le fait est qu'à l'intérieur des zones 30 qui ont tendance à se généraliser dans les faubourgs, c'est le piéton qui est prioritaire, suivi des vélos puis des voitures. « La loi nous autorise également à ne pas marquer l'arrêt aux feux rouges. Les gens ne le savent pas et nous passons pour de mauvais citoyens ! », déplore Georges Ingrand.

Nouveaux engins électriques

Vélo pour tous ne manque pas de réfléchir également aux nouveaux modes de déplacements qui fleurissent en ville. Trotinettes, hoverboards, solo wheels, gyropodes... « Pour l'instant, c'est le flou autour de ces nouveaux engins, constate Hervé Le Berre. Ils ne peuvent circuler ni sur

les chaussées, ni sur les trottoirs, pourtant ils se développent beaucoup. » Un flou qui sera bien obligé de se dissiper puisque l'État a pris la décision de rembourser 200 € sur l'achat d'un mode de déplacement électrique ne dépassant pas 3 kW. Un coup de pouce qui veut inciter à laisser sa voiture au garage mais qui devra être accompagné de nouvelles règles en matière de circulation urbaine. En attendant, il faudra compter sur les bons comportements de tous.

Vélo pour tous participera à la bourse aux vélos qui se tiendra samedi 8 avril de 8 à 17 heures, place Colbert. L'association s'associera également aux manifestations qui auront lieu le 1^{er} juin pour les 10 ans de la zone 30. Cela coïncidera avec la Fête du vélo.



LE PIÉTON

Ce sont les autocollants que le Piéton a pu apercevoir vendredi après-midi. Laissés par Vélo pour tous sur les véhicules mal stationnés, ils ont fleuri en centre-ville et dans les faubourgs. Le message direct et franc du collier a le mérite de ne pas laisser planer d'ambiguïté. Que les automobilistes qui l'ont reçu en cadeau ne paniquent pas, cet autocollant s'en va très bien à l'eau, plus facilement qu'une mauvaise réputation...



PHOTO NATHALIE DAURY-PAIN

AGENDA

AUJOURD'HUI

Conseil de quartier. Champlain/Anatole-France. À 19 heures, salle polyvalente, 69 ter rue Anatole-France. Le conseil fait un point sur l'avancée de ses réflexions, sur les projets en cours ou à venir, et les habitants peuvent y apporter leurs contributions et leurs idées.

Conférence. « Henri-Louis Duhamel du Monceau, le savant de la Marine au XVIII^e siècle » par David Plouviez, maître de conférence en histoire moderne à l'université de Nantes et président de la Société française d'histoire maritime. 14 h 30 au Palais des congrès. Renseignements: UTL: 05 46 99 33 17 et Internet: utlrochefort.blog4ever.net.

Le bain de Rochefort. « Un bain, des hommes, une histoire ». Découvrez le bain de Rochefort à travers les ouvrages de la bibliothèque et la collection de crânes phrénologiques. Visite tous les jours à 14 heures à l'École de médecine navale. Durée: 40 min Payant. Tél. 05 46 99 59 57.

DEMAIN

Cyclotouristes Rochefortais. Sortie de 75 km. Départ à 14 h, 15 rue de la Ferronnerie. Inscriptions 06 89 66 85 59.

Rendez-vous en Ville. « Architecture pour prier ». Découvrez l'église Saint-Louis, rare témoignage de l'architecture néo-classique du département, puis le Temple de Rochefort qui finalise un parcours riche et passionnant. Départ Hôtel Hébre de Saint-Clément à 15 h 30. Tarifs: 6,10 €, 5,60 € réduit. Inscription au 05 46 82 91 60.

BIENTÔT

Connaissance du monde. Projection du film « La route 66: de Chicago à Los Angeles. Un voyage initiatique au sein d'un mythe ». En présence de Marc Poirer, réalisateur. Mercredi 14 h 30, Palais des congrès. 05 46 83 34 34.

Incivilités et déviation automobile

QUARTIER EST Quelles sont les préoccupations des habitants de La Vacherie et Libération ?

L'amélioration de la sécurisation piétonne de la rue de La Vacherie sera présentée le mois prochain.

Pour l'avenue de la Cabane carrée, l'idée qui émerge est de couper cette route à la circulation des automobiles et des poids lourds, afin de laisser la voie aux transports en commun et aux vélos. De quoi sécuriser la traversée de la route pour les piétons qui se rendent à la plaine de jeux. Les véhicules motorisés devraient alors emprunter les avenues de Saintonge et de Port-Neuf pour desservir les entreprises

du quartier. Pour l'instant, rien n'est acté, la Ville réfléchit à cette option.

Le secteur de Bois de Chartres est en train d'être revalorisé, comme le montre le nettoyage des fossés effectué grâce à l'aide des habitants.

Incivilités

Des habitants se plaignent d'actes d'incivilités émanant d'enfants du quartier; « âgés d'une dizaine d'années ». Adjoint à la sécurité, Bruno Esoli incite ces victimes à aller au commissariat pour signaler les



Il est question de couper la rue de la Cabane carrée à la circulation des automobiles et des poids lourds. PHOTO SO

faits. Il a ajouté que la mairie n'avait pas le droit de convoquer les parents. Enfin, concernant le problème des maisons inoccupées, il

reste huit familles à reloger, qui habitent encore les pavillons sinistrés après la tempête Xynthia. **David Briand**